

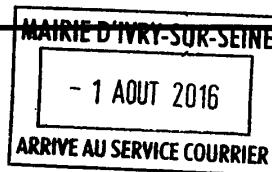


ville de vitry sur seine

DIRECTION VOIRIE - ENVIRONNEMENT
DIRECTION ADJOINTE ENVIRONNEMENT - PROPRETE URBAINE

adresse :
monsieur le maire
hôtel de ville de Vitry-sur-Seine
94407 – Vitry-sur-Seine cedex

Mairie d'Ivry-sur-Seine
Monsieur Philippe Bouyssou
Esplanade Georges Marrane
94205 IVRY-SUR-SEINE Cedex



pour joindre directement votre correspondant

Service Environnement

Secteur Déchets

affaire suivie par Delphine LUCZKA

téléphone : 01 46 82 84 25

télécopie : 01 57 67 08 16

Références à rappeler dans tous les cas

2016 – ViB/AA/DL/AR.25.07

Vitry-sur-Seine, le 28 JUL. 2016

Objet : vos références A 110/PB/AR/MD

Monsieur le Maire,

Je fais suite à votre courrier du 19 mai 2016 relatif à la reconstruction du centre Ivry-Paris XIII et aux orientations de la ville en matière de gestion des déchets.

Depuis de nombreuses années, la ville de Vitry-sur-Seine mène une politique ambitieuse visant à améliorer la gestion des déchets sur le territoire communal. Cette politique se traduit par le plan propreté adopté en 2008, qui porte sur l'ensemble des leviers d'actions accessibles à la commune et se décline en 5 grandes thématiques :

- ✓ la collecte des déchets
- ✓ la propreté
- ✓ la communication
- ✓ la prévention des déchets
- ✓ les projets, études et évolutions

La ville a notamment développé un Programme Local de Prévention des Déchets, à travers un contrat pluriannuel d'actions avec l'ADEME qui s'est achevé fin avril 2016.

Ce programme a permis de mettre en œuvre bon nombre d'actions qui seront poursuivies comme la promotion du compostage domestique, le compostage partagé, la collecte des textiles, linge de maison et chaussures, la mise à disposition d'autocollants Stop-Pub, la sensibilisation du grand public à la prévention, la promotion d'outils dématérialisés sur le don et le réemploi, le projet Eco-défis sur les marchés aux comestibles, le développement de la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques, l'éco-exemplarité de la collectivité et un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire dans une cantine scolaire.

.../...



Les usagers sont avisés que leur correspondance adressée aux services municipaux est susceptible d'être traitée sur support informatique. Le droit d'accès prévu par la loi du 6/01/78 relative à l'informatique et aux libertés s'exerce par courrier adressé à monsieur le maire.

D'autres actions sont à l'étude ou en projet, notamment la promotion et le développement de vide-greniers éco-responsables et la création d'une déchetterie couplée à une ressourcerie.

Parallèlement, la ville a répondu à l'appel à candidature « plan d'amélioration de la collecte des déchets ménagers » proposé par Eco-Emballages et a été retenue. Un contrat a été signé entre la ville et Eco-Emballages pour la mise en œuvre de 4 actions :

- Mise en place de points d'apport volontaire aériens pour la collecte du verre
- Mise en place de points d'apport volontaire enterrés verre dans les secteurs collecte pneumatique
- Relance du tri dans l'habitat collectif
- Développement d'un plan de communication

La mise en œuvre de ces 4 actions vise principalement à augmenter les performances et la qualité des collectes sélectives.

Le service Environnement se tient à votre disposition pour vous apporter de plus amples informations sur les actions menées par la ville sur ces thématiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



LE MAIRE de Vitry-sur-Seine,
P/Le Maire, l'Adjointe,


Dominique BAVE

Annexe : rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés